



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

05.07.2012

Date de la convocation des conseillers :

05.07.2012

point de l'ordre du jour no:

07 A

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 13 juillet 2012

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, échevins, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Knaff, Codello, conseillers, excusés.

COMMISSARIAT DE DISTRICT
24 JUL. 2012
Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: Devis supplémentaire : Rue St Henri - Aménagement de logements pour étudiants (art.4/0710/2123/036)

Vu sa délibération du 19 décembre 2008 approuvant le devis au montant de € 800.000,00 pour l'aménagement de logements pour étudiants dans l'ancien presbytère St Henri (approbation de l'Autorité supérieure du 27 août 2009 n°D/47/2009) ;

Vu sa délibération du 17 juin 2011 approuvant le devis supplémentaire au montant de € 220.000,00 pour l'aménagement de logements pour étudiants dans l'ancien presbytère St Henri (approbation de l'Autorité supérieure du 5 septembre 2011 n°D/47/2009) ;

Vu sa délibération du 16 décembre 2011 approuvant le devis supplémentaire au montant de € 180.000,00 pour l'aménagement de logements pour étudiants dans l'ancien presbytère St Henri ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir la réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre de l'aménagement de logements pour étudiants dans l'ancien presbytère St Henri à Esch-sur-Alzette ;

Considérant que suite à la demande de divers services, il y a lieu de prévoir la rénovation complète / partielle des réseaux d'alimentation et d'évacuation ;

Considérant que des travaux supplémentaires de compartimentage sont devenus nécessaires au niveau de la toiture ;

Considérant que suite à la demande de l'université, diverses adaptations ont été réalisées, et du mobilier supplémentaire a été prévu ;

Vu le devis supplémentaire au montant de € 298.425,00 ;

Vu les explications de Monsieur l'architecte-directeur des travaux municipaux du 22 juin 2012 ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

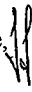
**approuve
à l'unanimité**

le devis au montant de € 298.425,00 pour la réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre de l'aménagement de logements pour étudiants dans l'ancien presbytère St Henri.

Le crédit afférent sera inscrit à l'article 4/0710/2123/036 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2012.

Esch-sur-Alzette, le 16.07.2012

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre 

en séance

suivent les signatures

date qu'en tête



N° D/47/2009

Vu et approuvé



Luxembourg, le 18 septembre 2012

Pour le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,

Le Premier Conseiller de Gouvernement,



Serge Sandt

 Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Alzette, le 
26 SEP. 2012